

Université KasdiMerbah
Ouargla

Le Rectorat
<http://www.univ-ouargla.dz>
Tél. : 029 71 19 02
Fax : 029 71 51 61



جامعة قاصديمرباح
ورقلة

مديرية الجامعة
<http://www.univ-ouargla.dz>
الهاتف : 029 71 19 02
الفاكس : 029 71 51 61

Réf. : 01/Ci-RES/Relex-ukmO/2021

Ouargla, le :

10 2 MAI 2021

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE consultation restreinte N°01/ Ci-RES/2021

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, l'Université Kasdi Merbah - Ouargla informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participé à la consultation restreinte avec exigences minimales N°01/Ci-RES/2021 : Programme Erasmus+/CBHE du projet Création de Capacités Institutionnelles d'Intégration des Réfugiés dans l'Enseignement Supérieur (Ci-RES), inscrit sous le numéro de référence projet : 610023-EPP-1-2019-1-DZ-EPPKA2-CBHE-SP, portant l'acquisition d'équipements d'enregistrement, de diffusion, de visioconférence, d'interprétariat et de traduction au profit de l'Université Kasdi Merbah - Ouargla (Po3), parue sur le site web de l'université le 02 Mars 2021 et l'ouverture des plis opérée le 21 Mars 2021, et qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres (P.V. du 31 Mars 2021) conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services, a donné les résultats suivants :

Lot N°	Soumissionnaire retenu	NIF	NT	NF	NG	Delaies de Livraison (en jours)	Delaies de Garantie (en mois)	Montant de l'offre après remise en DA/HT
01	NETIS	000525006665160	30	27.66	18.11	90	30	2.640.218,49
02	NETIS	000525006665160	30	40	18.16	90	30	3.149.369,74
03	MicoTravail	001230012467671	30	40	18.16	30	28	2.003.948,10

Tout soumissionnaire désirant contester les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du **Services des Echanges Interuniversitaires, Coopération et Partenariat**, Vice-Rectorat chargé des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations scientifiques, et ce dans un delais ne dépassant pas les trois (03) jours à compter de la première parution au site de l'Université et cela conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le recteur de l'Université
مدير الجامعة
أعضاء: محمد الطاهر حليلات